



Le 11.11.2023, à Grasse

**SYNDICAT PÉNITENTIAIRE
DES SURVEILLANTS**

Bureau local SPS M.A de Grasse
sps.grasse@gmail.com

Lettre Ouverte

Madame la Directrice de la M.A GRASSE

Objet : Signalement.

Madame la Directrice, le syndicat pénitentiaire des surveillant(e)s est forcé de vous saisir à la suite de certaines prises de décisions incomprises.

-Le 29/10/2023, un détenu agresse physiquement deux surveillants, il en menacera un autre. La réponse apportée sera, 30 jours de quartier disciplinaire dont 10 avec sursis. Soit 20 jours ferme.

-Deux jours plus tard, un autre détenu fera l'objet de multiples comptes rendu d'incident le 31.10, le 01.11, le 02.11, 03.11, le 05.11.23, et le 11.11.23 pour des faits de violence physique et verbale, crachat, insulte, blocage en cours de promenade, dégradation et incendiaire. Ce détenu ne fera l'objet d'aucun passage en commission de discipline à ce jour.

-Le 7.11.23, un autre détenu a été destitué de deux armes de fabrication artisanale. Il aura fallu l'intervention d'agents équipés pour se saisir de ses artilleries. Lors de cet incident, une surveillante aura enduré plusieurs propos sexistes et pornographique. En réponse lors du passage en CDD : 7 jours de quartier disciplinaire dont 2 avec sursis. Soit 5 Jours ferme.

Malheureusement, ces quelques exemples évoqués ne sont pas de simples cas isolés, mais plutôt le quotidien de notre établissement.

Madame la directrice, notre Organisation Syndicale ne peut se satisfaire des réponses apportées concernant ses excités qui se croient au-dessus de tous règlements et loi. Pour le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s, il est temps de prendre des mesures punitives plus fermes et sans délai en réponse aux actes commis. Par ailleurs, il est essentiel de procéder à l'évacuation systématique par le biais d'un transfert MOS pour chaque agresseur de surveillant(e)s !

Madame la directrice, nous n'avons pas besoin de vous rappeler que vous êtes le garant des personnels de la Maison d'Arrêt de Grasse et que si un incident surviendrait vous en serez la seule et unique responsable.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire en l'expression de notre plus profond respect.

Le bureau local SPS, M.A de Grasse.